

ASSEMBLÉE NATIONALE
17 décembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1490)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1327

présenté par
M. Giraud

à l'amendement n° 858 (Rect) de la commission des finances

ARTICLE 18

Après l'alinéa 4, insérer les deux alinéas suivants :

« *I bis.* - En conséquence, à la fin du même alinéa 9, supprimer les mots :

« des groupements ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de coordination.